



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus des trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



PAS D'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel est très stable sur la période.



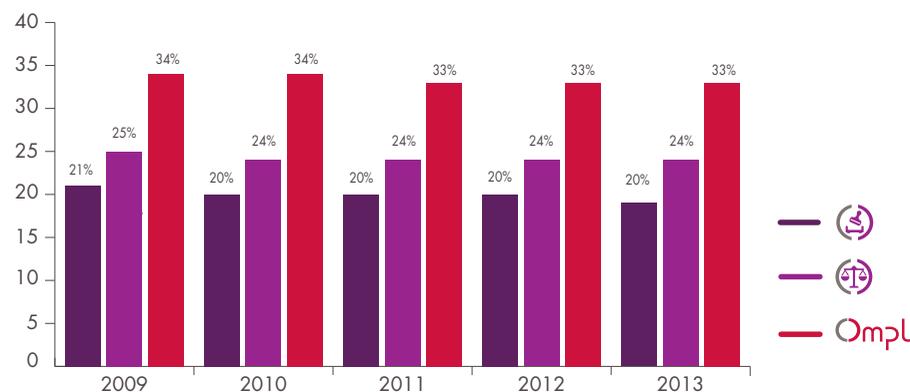
PAS DE DIFFÉRENCIATION DE GENRE SUR LES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

La branche se caractérise par un taux d'hommes et de femmes à temps partiel totalement identique.

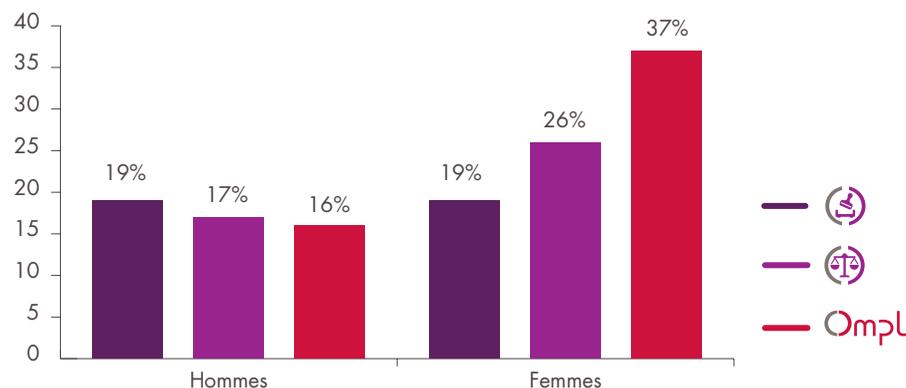
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	81 %	76 %	67 %
Temps partiel	19 %	24 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre





PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur trois de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de près de 20 points à celui moins de 35 ans.

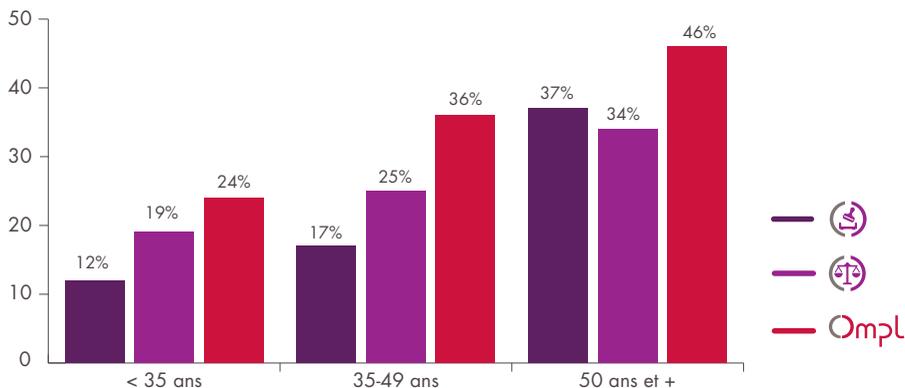


OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers, catégorie qui comprend notamment le personnel de ménage.

Il est plus faible dans les catégories cadres et professions intermédiaires.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Cadres (16%)	Professions intermédiaires (18%)	Ompl (32%)
Cadres	16 %	18 %	32 %
Professions intermédiaires	16 %	17 %	27 %
Employés	19 %	26 %	34 %
Ouvriers	26 %	42 %	62 %
Moyenne	19 %	24 %	33 %



Taux de salariés à temps partiel par région

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	25 %	28 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	NS*	32 %	36 %
Bretagne	44 %	31 %	34 %
Centre-Val de Loire	NS*	26 %	34 %
Corse	NS*	23 %	27 %
DOM	NS*	22 %	22 %
Grand Est	19 %	25 %	37 %
Hauts-de-France	19 %	27 %	37 %
Île-de-France	11 %	19 %	26 %
Normandie	24 %	33 %	35 %
Nouvelle-Aquitaine	18 %	25 %	33 %
Occitanie	24 %	28 %	36 %
Pays de la Loire	31 %	29 %	35 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 %	26 %	35 %
Moyenne	19 %	24 %	33 %

* NS : Non significatif